

Modalités de paiement du solde du dividende en actions

- Mise en paiement du solde du dividende de 0,54 € par action le 25 mai 2023.
- Option pour le paiement en actions du solde du dividende au prix d'émission des actions nouvelles de 13,09 € après application d'une décote de 10 % et portant jouissance immédiate.
- Période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions du 4 mai au 19 mai 2023 inclus.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023 a approuvé le paiement d'un dividende de 0,76 € par action au titre de l'exercice 2022, ainsi que l'option pour le paiement en actions du solde du dividende au titre de l'exercice 2022 et des acomptes sur dividende qui pourraient être versés au titre de l'exercice 2023.

Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022, d'un montant de 0,22 € par action, a été mis en paiement le 6 octobre 2022. Le versement du solde du dividende (en numéraire et en actions), d'un montant de 0,54 € par action, est prévu le 25 mai 2023.

Modalité de paiement du solde du dividende en actions portant jouissance immédiate

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement de **l'option pour le paiement en actions du solde du dividende de l'exercice 2022 avec jouissance immédiate, en bénéficiant d'une décote de 10 %**. Les actionnaires souhaitant opter pour cette option devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du **4 mai 2023**, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions, et **jusqu'au 19 mai 2023 inclus**.

Chaque actionnaire recevra par courrier une lettre d'instructions sur laquelle figure le nombre d'actions auxquelles il peut souscrire. Celle-ci lui sera adressée par son intermédiaire financier, pour les titres détenus au porteur ou au nominatif administré, ou par Uptevia pour les titres détenus au nominatif pur. Pour les actionnaires au nominatif pur, le formulaire complété et signé est à renvoyer à l'établissement en charge de la gestion des titres **avant le 17 mai 2023**.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces. Les actions ordinaires Chargeurs ainsi nouvellement émises seront livrées **le 25 mai 2023**. Elles porteront **jouissance immédiate** et seront entièrement assimilées aux autres actions composant le capital de Chargeurs **dès leur émission**.

Le nombre maximal d'actions nouvelles susceptibles d'être émises au titre du paiement du solde du dividende en actions est de 995 598 actions, représentant au plus 4,0 % du capital de la société sur la base du capital à la date du 31 mars 2023.

Fixation du prix d'émission des actions nouvelles

Conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende est égal à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur, **soit 13,09 €**.

Modalité de paiement du solde du dividende en numéraire

Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option à l'expiration du délai fixé au 19 mai 2023, le solde du dividende sera payé uniquement en numéraire à la date de versement prévue **le 25 mai 2023**.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende :

Date du détachement pour le paiement du solde du dividende	2 mai 2023
Ouverture de la période d'option	4 mai 2023
Clôture de la période d'option	19 mai 2023
Annonce des résultats de l'option	23 mai 2023
Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire	25 mai 2023

Calendrier financier 2023

Mercredi 24 mai 2023 (avant bourse)

Information financière 1^{er} trimestre 2023

Jeudi 7 septembre 2023 (avant bourse)

Résultats semestriels 2023



À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un groupe familial et entrepreneurial, leader mondial dans des marchés de niche à forte valeur ajoutée. Implanté dans près de 100 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe est organisé autour de deux pôles stratégiques d'activités : Technologies et Luxe.

Bénéficiant de la stratégie de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de référence, Chargeurs sert des secteurs à forte croissance structurelle et exprime son savoir-faire d'excellence dans les domaines commerciaux, industriels, marketing et logistiques. Le Groupe, dont la signature mondiale est *High Emotion Technology*, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 746 millions d'euros, célébrant ses 150 ans d'audace entrepreneuriale.

L'action Chargeurs est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA